ROCHE info

Le magazine de la municipalité - N° 7 Mars 2017

La Municipalité en bref 2
Billet du Syndic 3
Mot de la Rédaction 3
Déchetterie Communale 4
Portrait 5
Commission de Police 6
Infos Greffe 6
La Recette du Chef 7
Concours 7
Agenda 8

Lors de ses séances hebdomadaires, la Municipalité a notamment pris les décisions de :

Relancer les services concernés de l'Etat de Vaud afin de pouvoir racheter les surfaces nécessaires au réaménagement du chemin de la Buanderie, et mandaté le bureau Herter & Wiesmann pour élaborer un projet

Valider le budget 2017 du SDIS du Haut-Lac, mettant à charge des communes CHF 25.-/habitant.

De faire miner des blocs menaçant le chemin Au-Pied-du Mont.

De mandater une entreprise de sécurité privée pour assurer la sécurité et la tranquillité à l'extérieur de la Rotzérane, lors des manifestations importantes organisées par les sociétés locales. Les frais pour ces opérations ne sont pas répercutés sur les organisateurs, mais restent à charge de la commune.

D'accueillir quelques élèves qui ne pouvaient pas se rendre sur le lieu de travail de leurs parents lors de la JOM (Journée Oser les Métiers) du 10 novembre. Ils ont pu découvrir les différents métiers exercés au sein de l'administration communale.

D'attribuer des dons casuels budgétaires (troisième et quatrième trimestres) au Mouvement de la Jeunesse Suisse Romande, pour l'organisation de camps, au Secours d'hiver Vaud, au Festival Aigl'in Music, à la Fondation Jeunesse et Familles et aux Tables du Rhône.

D'étudier la création d'une déchetterie communale ouverte régulièrement, en remplacement de divers éco-points et de la déchetterie mobile pour les objets encombrants.

De signer une convention avec la commune de Rennaz pour la mise à disposition du fontainier communal.

De soutenir les efforts du comité de soutien pour la télécabine d'Isenau (Diablerets) en se portant acquéreur de 2 Isenau d'argent, pour un montant de CHF 100.-

Renouveler une concession taxi B pour ABC Taxi Roche.

De renouveler son soutien financier (CHF 600.-) à Pro Senectute pour la Table régionale de Chessel, à laquelle les aînés de Roche participent en nombre chaque mois.

D'envoyer au canton, pour examen préalable, le PGEE (plan général d'évacuation des eaux) communal.

Chères Rotzéranes,
Chers Rotzérans,

Les grosses froideurs de l'hiver s'estompant, les activités de développement de notre commune reprennent de plus belle.

Roche poursuit donc sa mue au travers de divers chantiers, comme la nouvelle centrale de traitement des Lizettes, les promotions des Près Clos, les logements protégés de la SOCIR, la légalisation de la zone industrielle des Vernes et les divers tronçons routiers tant communaux que cantonaux.

Attractive, notre commune, tout comme ses voisines du cercle, poursuit son évolution démographique en mutualisant au maximum les aménagements et équipements communautaires, avec les communes du Haut-Lac.

Riche du territoire de l'ancien site cimentier, notre commune possède l'un des plus importants potentiels de développement en zone d'activité « Industrielle & technologique » en terme d'emplois de notre région. Son nouveau plan partiel d'affection sera très prochainement transmis aux services cantonaux, pour la phase d'examen préalable.

Le collège municipal œuvre tous les jours à l'harmonisation du développement du tissu bâti et de la densification des emplois, en phase avec les nouvelles contraintes d'aménagement du territoire, et en symbiose avec les grands axes de mobilité. Conditions sine qua non d'une cohésion migratoire journalière adaptée pour notre village, entre l'emploi et l'habitat.

Christophe Lanz, Syndic

Le «Roche info»

Notre publication en est déjà à sa 3e année, de simple feuillet pour le 1er août 2015 elle se découvre aujourd'hui en 8 pages.

Le «Roche info» est un trait d'union, pas seulement entre les autorités et la population, mais aussi entre les différentes composantes de notre village.

Aux rubriques habituelles comme, le concours, l'agenda, le mot de la Municipalité et les infos du Greffe, il est agréable de pouvoir vous présenter d'autres aspects de notre vie villageoise. Pour ce faire nous avons, dès ce numéro, ajouté, la «Recette du Chef» par Yves Bretheau. Nous avons aussi la chance de pouvoir bénéficier des talents de photographe de MM. Girard et Fracheboud.

En cette année du souvenir, 10 ans déjà que l'Eau Froide a décidé, un jour du mois d'août 2007, de visiter les rues et les caves de notre village, nous aimerions y consacrer une grande partie du numéro du mois de mai. Toutes les anecdotes et photos sont les bienvenues.

Cette publication est ouverte à tous ceux qui désirent y insérer une information, j'encourage tous les acteurs associatifs, sportifs et culturels de notre commune à me transmettre à temps les infos qu'ils désirent y voir paraître. Pour ce faire nous avons adopté le calendrier suivant :

Parutions :	Mai	délai pour les textes	30 avril
Spécial	1er août	délai pour les textes	10 juillet
	Septembre	délai pour les textes	31 août
	Novembre	délai pour les textes	15 novembre

5 parutions par année, cela semble léger, mais en tant que responsable de cette publication je peux vous assurer que remplir 8 pages ce n'est pas aussi évident que cela peut paraître. Ce serait avec un grand plaisir que j'accueillerai au sein de notre rédaction une force supplémentaire.

Rémy Roulet

Prochainement à Roche

La municipalité de Roche a finalisé la mise en place d'une déchetterie communale sur le site de la Société SRS à Roche. Celle-ci sera ouverte un samedi matin sur deux.

Horaire d'ouverture:

Pour les déchets suivants:

Encombrants
Bois
Ferraille
Papier, carton
Inertes ménagers
Fer blanc
Alu / PET
Capsules Nespresso
Verre
Flaconnages plastiques

Samedi matin
(2x par mois)
8h00 - 12h00

Pour les déchets végétaux:

Tous les jours
S'annoncer à la réception de SRS
13h30 - 17h00

Ouverture prévue le samedi 25 mars.
Une carte d'accès vous sera délivrée par courrier prochainement.

Eric Portner

Petit rappel

En cas de naissance:
lors de l'inscription au contrôle des habitants, le représentant légal peut retirer gracieusement **deux rouleaux de sacs de 35 litres.**

Pour les jeunes enfants, le représentant légal peut retirer annuellement au contrôle des habitants **deux rouleaux de sacs de 35 litres** pour chaque enfant de moins de quatre ans .

Impressum

Resp. Commune	Rémy Roulet
Parution	5 fois l'an
Rédaction	Municipalité
Impression	CDS Villeneuve
Tirage	850 ex.
Distribution	Tous ménages Roche
Contact	admin@roche-vd.ch
Internet	www.roche-vd.ch

Claude Schneeberger

Il y a dans chaque commune des personnes dont le métier n'est pas ordinaire, d'autres dont la vie est remarquable, ou encore celles et ceux qui travaillent dans l'ombre et qui méritent un coup de projecteur.
Aujourd'hui, nous vous proposons le portrait de M. Claude Schneeberger, fontainier communal.

Historique

Le métier de fontainier existe depuis plusieurs siècles.
Par le passé, avant que tout le monde ait l'eau courante à domicile, le fontainier avait la charge de l'entretien des fontaines et des conduites qui les alimentaient. Les habitants venaient là pour y puiser l'eau nécessaire à la boisson, la cuisson, la toilette, ainsi que pour y faire abreuver le bétail. Le fontainier était connu de tous et respecté car il était un peu le maître de l'eau. Par la suite, le métier a évolué, et lorsque les fontaines sont devenues simplement « décoratives », le titre de fontainier est plus ou moins tombé dans l'oubli.

Fontainier aujourd'hui

De nos jours, le métier a évolué et en 2001 la SSIGE (Société Suisse de l'industrie du Gaz et des Eaux) a mis en place une formation de fontainier/e avec brevet fédéral pour la Suisse Romande. Non plus pour entretenir les fontaines, mais pour acquérir les connaissances lui permettant d'assumer la responsabilité et la sécurité de l'exploitation des infrastructures de production d'eau potable nécessaire à l'alimentation des ménages, commerces, industries et autres consommateurs.
Le fontainier se doit d'avoir une connaissance parfaite de son réseau d'eau et de son environnement, comprenant captages et zones de protection, réservoirs, conduites, stations de pompage et de traitement, etc…
Il est au courant de tout ce qui touche à ces ouvrages, ainsi qu'à la distribution et l'utilisation de l'eau potable.
Ce métier nécessite une bonne flexibilité et disponibilité du fait des interventions d'urgences nuit et jour, générées par divers dysfonctionnements pouvant survenir sur le réseau ou dans les installations, sans oublier le goût du contact avec les habitants, les autorités ou toute autre personne rencontrée dans le cadre de sa fonction.
Les lois et ordonnances, les directives, les réglementations et les consommateurs deviennent de plus en plus exigeants ; le service doit être irréprochable, et cela demande davantage de contrôles de qualité, d'interventions rapides et de réponses immédiates aux dysfonctionnements.
Il faut donc installer des systèmes de commandes automatiques et de télétransmission qui gèrent, informent et avertissent en temps réel de la situation sur les réseaux.
Le fontainier est passé d'un environnement mécanique à un environnement électronique.

Formation

La formation de fontainier dure 200 périodes, soit 6 semaines réparties sur une année.
Les matières étudiées couvrent les domaines suivants :
Connaissances de base, chimie de l'eau, connaissance du matériel et outillage, calcul de prix, correspondance et communication.
La formation est sanctionnée par deux séries d'examens :
1re série après environ les 2/3 des périodes effectuées :
1 jour d'examen écrit à Yverdon-les-Bains
2ème partie à la fin des 200 périodes
1 jour examen écrit à Yverdon-les-Bains
1 jour examens oraux et pratiques à Morat

Le futur

Un collaborateur formé, disponible et compétent, cela a suscité un vif intérêt au près des communes voisines. Votre municipalité à répondu favorablement aux demandes. Depuis le mois de janvier 2017 nous mettons à disposition, les compétences de notre fontainier, auprès de la commune de Rennaz, les fonctions auprès d'EPUDEHL (Epuration et Distribution des Eaux du Haut-Lac) sont ainsi renforcées Monsieur Schneeberger sera à l'avenir de plus en plus occupé à la gestion des eaux, en déplacement chez nos voisins, à la direction des travaux, et un peu moins au service de la voirie.

Rappel des prescriptions de stationnement dans notre localité.

Places blanches sans panneau:
Durée maximale de stationnement autorisée:
3 jours

Places blanches avec panneau de durée spécifiée.
Durée 3 heures:
Vers le salon de coiffure Avant-Garde, la Carrosserie 67,
en face du Café de la Place et 3 places dans la descente de la rue des Salines.
Vers la boulangerie Badoux.

Durée 15 minutes:
2 places au cimetière,1 place vers la boulangerie Badoux.

Places jaunes, propriétés communales,
à louer:
voir avec le greffe ou sur le site de la commune:
www.roche-vd.ch

Nicolas Rochat

Emondage des haies et élagage des arbres

La Municipalité rappelle qu'en bordure des routes et chemins publics, les haies doivent être émondées et les arbres élagués, selon les art. 8 et 10 du Règlement d'application du 19 janvier 1994, de la Loi du 10 décembre 1991 sur les routes.

Emondage des haies :

à la limite de la propriété
à une hauteur maximale de 0.60 m lorsque la visibilité doit être maintenue et de 2 m dans les autres cas.

Elagage des arbres :

au bord des chaussées : à 5 m de hauteur et à 1 m à l'extérieur
au bord des trottoirs : à 2.50 m de hauteur et à la limite de la propriété.

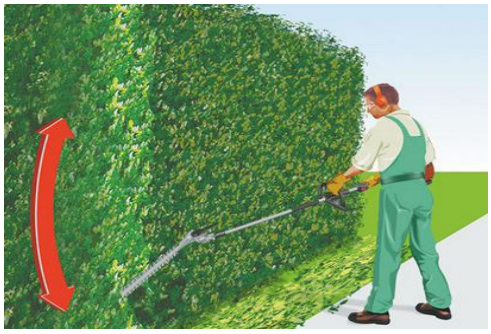

Les propriétaires fonciers et fermiers sont invités à exécuter ce travail le plus rapidement possible, faute de quoi ils seront dénoncés et cette tâche sera exécutée d'office et à leurs frais, selon l'art. 15 du règlement précité. Des délais peuvent cependant être accordés sur demande, en fonction de l'emplacement des haies et arbres dont il est question et de la gêne qu'ils peuvent occasionner.
Les dispositions de la loi à ce sujet sont applicables toute l'année.

Le râble de lapin au basilic et oignons nouveaux

4 personnes

Ingrédients:
2 râbles de 500 gr.
1 botte de petits oignons nouveaux
1 échalotte ciselée
2 cuillerées à soupe d'huile d'olive
20 cl de crème fleurette
100 gr. de beurre
1 petit bouquet de basilic
sel, poivre
1/4 de litre de vin blanc
1 gousse d'ail
2 carottes 1 bouquet garni
30 cl de fond de veau

Préparation:
La veille, mettre à macérer les râbles parés avec le vin blanc, l'huile d'olive, la gousse d'ail et les carottes émincées, une échalote et le bouquet garni.
Pour la cuisson:
Egoutter les râbles, les essuyer dans un torchon, ils seront préalablement salés et poivrés. Faire une incision sur toute la longueur du dos des râbles. Faire dorer 12 à 15 minutes dans un four moyen, de chaque côté.
Enlever les râbles, réserver sur une assiette au chaud.
Déglacer le sautoir avec le vin blanc de macération. Laisser réduire de moitié. Ajouter la crème fraîche et le fond de veau. Porte a ébullition . Laisser réduire de nouveau.
Puis passer la sauce au chinois, ajouter 50 gr de beurre et les feuilles de basilic ciselées, rectifier l'assaisonnement.
Pour les oignons nouveaux, les éplucher en laissant 1 cm de tige, les faire glacer au beurre avec un peu d'eau, sel et poivre, et laisser cuire 8 minutes.
Dresser sur assiettes les filets de lapins et les découper dans le sens de la longueur.
Napper de sauce.
Servir à côté les oignons et on peut accompagner d'un gratin dauphinois.

Yves Bretheau

Fille ou garçon ?
Tu as 10 ans ou plus ?
Tu t'intéresses au monde pompier ?

Alors n'hésite plus, contacte-nous !

JSP du Haut-Lac

Jeunes Sapeurs-pompiers du Haut-Lac
Pa SDIS du Haut-Lac
Rte du Pré de la Croix 6
1847 Rennaz

Secrétaire : 079 665 00 70

www.sdis-du-haut-lac.ch
catherine.burnier@bluewin.ch

Concours

«Connaissez-vous votre commune ?»

Cette boîte à livres sur la dernière photo se trouve au Grand-Cerclet N° 33. Le gagnant est Monsieur Thomas BOLLAT

Quel est le nom de la place sur la photo de couverture ?

Réponse par mail (admin@roche-vd.ch) ou dans la boîte aux lettres de la maison des Saulniers, jusqu'au 15 mars 2017, le nom du gagnant des 2 bouteilles de Réserve de la Commune sera publié dans la prochaine édition de Roche info.

Réponse:
.....

Nom, Prénom: .....

Adresse: .....

Mars 2017

Samedi 25
Loto
Le Cyclamen & La Gachette

Avril 2017

Jeudi 6
Info Sénior
«Démarchage non merci »

Samedi 22
Tournoi Volley
Gym Hommes

Vendredi 28
Chablais Business
Sports Lunch
Repas de soutien
FC Roche

Mai 2017

Jeudi 4
Vernissage Peinture
Musée de l'Orgue
Monique Weibel

Samedi 13
Concours Athlétisme
FSG Roche

Vendredi 19
Bienvenue chez vous
Parc des Salines

Jeudi 25
Coupe Vaudoise
Finales
Actif et juniors D
Tournoi juniors F
Centre sportif de Roche
FC Roche